



## **Point de situation et décisions au 23.10.2020**

**Date** : 23.10.2020

**Signataire** : BOUSSEAU Thomas

Madame, Monsieur.

Suite à l'annonce de la mise en place d'un couvre-feu sur l'ensemble du Maine-et-Loire à compter du samedi 24 octobre, le Bureau Départemental du Comité de Basketball s'est réuni de manière exceptionnelle en visioconférence.

Dans le contexte des mesures sanitaires départementales liées au COVID19, indiquant que dans les territoires soumis au couvre-feu :

**Pour les adultes**, les divisions inférieures à la LFB, LF2 et NM1 - La pratique du basketball en **entraînement et en compétition** dans les équipements couverts (de type gymnase) est interdite aux sportifs de ces divisions, peu importe l'heure de la journée. A noter toutefois que si le basket-ball est pratiqué dans un lieu ouvert (ex. terrain en plein air), la pratique devra se conformer aux horaires autorisés (permettant aux pratiquants de respecter le couvre-feu entre 21h et 6h du matin).

Dans toutes les divisions, **les mineurs** pratiquant le sport en club ne sont pas concernés par les mesures gouvernementales de fermeture de gymnase et peuvent pratiquer le basket-ball sur tout le territoire **en entraînement et en compétition**. Néanmoins, dans les territoires soumis au couvre-feu, la pratique devra se conformer aux horaires autorisés (permettant aux pratiquants de respecter le couvre-feu entre 21h et 6h du matin).

Suite aux déclarations de la préfecture de ce jour, le Bureau Départemental a pris les décisions suivantes

- **Pratique et compétitions :**

- Poursuite des championnats jeunes, dans le respect des protocoles FFBB et municipaux (veillez cependant à respecter les horaires des rencontres pour permettre à l'équipe adverse d'être rentrée à 21H) – sous réserve des mesures municipales locales en place,
- Suspension immédiate des championnats U20 M jusqu'au 7 décembre 2020 inclus,
- Suspension immédiate des compétitions seniors (Championnats, Coupes et Challenges) jusqu'au 7 décembre 2020 inclus,
- Suspension immédiate des compétitions Loisirs jusqu'au 7 décembre 2020 inclus.

- **Dirigeants :**

- Modification du format de la réunion des nouveaux dirigeants, prévue le 05.11.2020, qui se fera en visio-conférence
- Modification du format des réunions au sein du Comité de Basketball du Maine et Loire.

Un nouveau calendrier est à l'étude.

Il sera discuté et validé prochainement par le Comité Directeur.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous serons en mesure de vous communiquer ces décisions.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension.